
MODALITES pour être TERRAIN DE STAGE pour la
FORMATION MANIABILITE STANDARDet en GROUPE.

et pour la **FORMATION V .A .E.**

1- **Pour la partie théorique.**

1 salle avec des chaises pour **15 à 20 personnes**. Pour le **V A E: 10 à 15**
5 tables
si la salle n' est pas équipée de matériel de vidéoprojection, avoir 1 mur
blanc pour la projection(le CODEP fournit le vidéoprojecteur et l' ordinateur)
des prises murales .
une rallonge avec une prise multiple.

2- **Pour les exercices en extérieur.**

1 cour d' école ou 1 parking à proximité libre de voitures permettant de faire
évoluer 2 groupes en même temps. Si possible une zone herbeuse.

En amont, Solange Flon (responsable formation) validera les modalités avec le
club.

3- **Pour le repas de midi: Pique nique à prendre sur place**

soit le club l' organise.
soit chaque participant le « tire de son sac».

Le CODEP offre le café, thé + brioche + boissons et fournit les gobelets réutilisables.